Image not found or type unknown

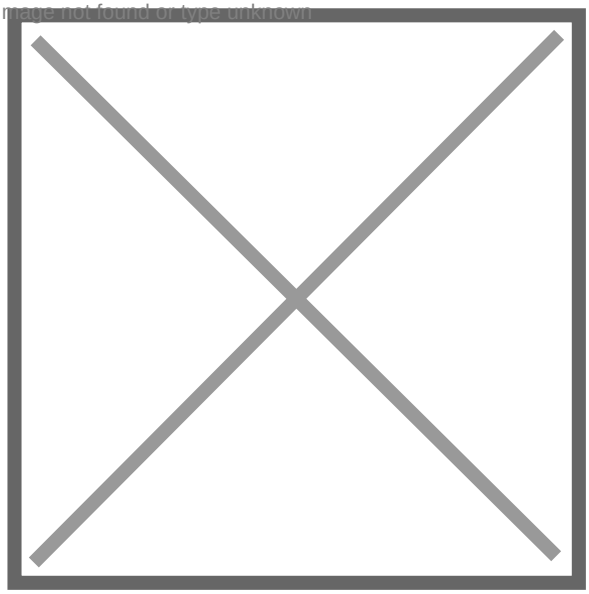

Augmentation générale et intérimaire

Par **Wick**, le **07/12/2012** à **13:15**

Bonjour,

Je suis intérimaire. Je suis en poste depuis le 01.02.2012 dans la même entreprise utilisatrice.

Une augmentation générale a été accordée aux salariés au 01.01.2012. Je n'ai pas eu cette augmention générale au moment de la prise de mission.

Au 1er octobre on a reconduit ma mission pour remplacement de congé maternité. A ce moment seulement, j'ai eu droit à cette augmentation générale.

J'ai fait une demande auprès de mes supperieurs dans la société utilisatrice pour avoir une rétroaction de cette augmention a compter du 01.02.2012 date de mon arrivé dans la société.

Cette demande m'a été refusée sous couvert que l'augmentation débutait au 01.01.2012.

Est-ce normal ? je précise que cette augmentation n'est entrée en vigueur que le 01.03.2012, et que mon contrat a été renouvelé plusieurs fois.

Pouvez-vous me dire si j'ai droit à cette augmentation à partir du 01.02.2012 ?

Je vous remercie pour votre aide.

Wick

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés